

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 214 Prestations techniques et administration des traitements			
Code	PAIR2B14	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	66 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be) Emmanuelle COPPEE (emmanuelle.coppee@helha.be) Charlotte CROMBEZ (charlotte.crombez@helha.be) Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) Nadia PETIT (nadia.petit@helha.be) Martine WATELET (martine.watelet@helha.be) Christel LECOMTE (christel.lecomte@helha.be) Gulnur DOGRAMACI (gulnur.dogramaci@helha.be) Patricia MATOT (patricia.matot@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Maria ZACCARIA (maria.zaccaria@helha.be) Sophie MARISCAL (sophie.mariscal@helha.be) Julie VAN ROYE (julie.van.roye@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> <u>HELHa Tournai - Salines</u> Flavia SANTOS GARRIDO (flavia.santos@helha.be) Charlotte DE KEUKELEIRE (charlotte.de.keukeleire@helha.be) Sophie COURTENS (sophie.courtens@helha.be) Sabine DE BOCK (sabine.de.bock@helha.be) Christine DE MULLIER (christine.de.mullier@helha.be) Marine GAEREMYNCK (marine.gaeremynck@helha.be) Josée Agrippine INGABIRE (josee.agrippine.ingabire@helha.be) Nadia LANGSBERG (nadia.langsberg@helha.be) Marie-Line DERONNE (marie-line.deronne@helha.be) Priscilla VALENTE (priscilla.valente@helha.be) Emilie VANDENBUSSCHE (emilie.vandenbussche@helha.be) Ophélie VERSPEEK (ophelie.verspeek@helha.be) Jérôme WAGON (jerome.wagon@helha.be) Mieke NEERINCK (mieke.neerinck@helha.be) Vincent VERDUYN (vincent.verduyn@helha.be) Delphine DE VISSCHER (delphine.de.visscher@helha.be) Isabelle MOL (isabelle.mol@helha.be) Delphine BINET (delphine.binet@helha.be) Océane BARGIBANT (oceane.bargibant@helha.be) Auréliе DESPREZ (aurelie.desprez@helha.be) Typhaine MAES (typhaine.maes@helha.be) Sabrina LEBLON (sabrina.leblon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		

Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français

2. Présentation

Introduction

Cette UE est un pré requis aux UE 312 : Prestations techniques et administration des traitements et UE 313 : Mettre en oeuvre le projet de soins chez un ou plusieurs clients.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 6 **Mettre en oeuvre le projet de soins**

- C 6.1 Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs
- C 6.2 Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé

Acquis d'apprentissage visés

À partir de situations, justifier sur base des recommandations de bonnes pratique les données à collecter, buts, indications, contre-indications, incidents, matériel, étapes du soin...

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PAIR1B13, PAIR1B14

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR2B14A Soins infirmiers généraux et exercices: prestations techniques théorie et 66 h / 2 C
pratique, y compris administration des traitements

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR2B14A Soins infirmiers généraux et exercices: prestations techniques théorie et 20
pratique, y compris administration des traitements

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise des compétences et acquis d'apprentissage décrits dans la fiche ECTS et la ou les fiche(s) descriptive(s) de l'activité d'apprentissage.

La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage après délibération.

Les modalités d'évaluation spécifiques à chaque implantation sont décrites dans la ou les fiche(s) descriptive(s) d'activité d'apprentissage correspondante.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Soins infirmiers généraux et exercices: prestations techniques théorie et pratique, y compris administration des traitements			
Code	15_PAIR2B14A	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	66 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Laurie DEWULF (laurie.dewulf@helha.be) Emmanuelle COPPEE (emmanuelle.coppee@helha.be) Charlotte CROMBEZ (charlotte.crombez@helha.be) Anne-Sophie CLINQUART (anne-sophie.clinquart@helha.be) Nadia PETIT (nadia.petit@helha.be) Martine WATELET (martine.watelet@helha.be) Christel LECOMTE (christel.lecomte@helha.be) Gulnur DOGRAMACI (gulnur.dogramaci@helha.be) Patricia MATOT (patricia.matot@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage fait partie de l'UE214 : METTRE EN ŒUVRE LE PROJET DE SOINS CHEZ UN CLIENT

Cette activité travaille les habiletés gestuelles en lien avec l'OCI du bloc 2

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Compétences et acquis d'apprentissage

Cette activité de l'unité d'enseignement 19 contribue au développement des compétences et acquis d'apprentissage suivants :

Compétence de fin de formation

Compétence 6 : Mettre en œuvre le projet de soins

4.C6.1. Organiser les interventions de soins infirmiers des domaines de promotion de la santé, d'éducation, de soins d'urgence, de soins curatifs, de soins chroniques et palliatifs

4.C6.2. Accomplir les interventions de soins, les interventions du projet de soin ou des programmes d'éducation pour la santé.

Acquis d'apprentissage de l'activité

Préparer les interventions de soins relevant du programme du bloc 2

Réaliser les interventions de soins, sous surveillance/supervision

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu

PT Soins infirmiers médecine

Voie centrale et voie périphérique(distinction - Pst voie centrale - Montage de perfusion robinet /rampe, dial flow - pompe volumétrique, administration médicamenteuse)

alimentation parentérale

Hypodermoclyse

Insulinothérapie (+ Glycémie)
 Sondages vésicaux (+Prélèvements, IN-OUT, retrait SV, pansement cystocath) :
 Alimentation entérale : Placement microsonde , Placement sonde gastrique de décharge
 Biologies sanguines
 Soins infirmiers chirurgie (20 heures)
 · Sutures (fils, agrafes, bandelettes, ventrofiles,)
 Soins de plaies tuteurs /tractions
 Tulle et pommades
 Pansements interactifs
 Plaies drainées en circuits fermés (drain,redons)
 Démarches d'apprentissage

Pour les administrations des traitements : 2 cours de 2h seront dispensés avant la 1ère épreuve

> cours 1 : présentation des différents thèmes et exemples d'exercices

> cours 2 : exercices + corrections

Démarches d'apprentissage

Démonstrations,
 exercices,
 analyse réflexive

Dispositifs d'aide à la réussite

Service d'aide à la réussite

Sources et références

Cfr. Powerpoint

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Supports Powerpoint et vidéos

4. Modalités d'évaluation

Principe

Cette UE est en lien direct avec les fondements de notre discipline professionnelle. L'étudiant est tenu de présenter un niveau de maîtrise minimale suffisant à la fois pour les prestations techniques et l'administration des traitements. En cas de lacune(s) majeure(s) dans l'un des deux contenus, l'UE est invalidée.

Pour les modalités spécifiques, l'étudiant.e doit se référer au document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles. Il/Elle peut également se référer aux supports powerpoint disponibles sur ConnectED.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exm	100	Exm	100

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Pour que l'UE soit validée :

- la partie d'administration des traitements doit être validée sinon l'étudiant obtient la cotation de 7/20 à l'UE. Si la partie est validée, l'étudiant obtiendra la cotation de la partie de prestations techniques. Cette partie de l'examen aura lieu en hors session au Q2.

> 3 épreuves certificatives sont programmées durant l'année académique.

> Chaque épreuve comporte 3 thèmes spécifiques (Si les 3 thèmes sont validés lors de la première épreuve, l'étudiant ne doit plus représenter les autres épreuves.

Si un ou plusieurs thèmes sont en échec, l'étudiant doit présenter l'épreuve suivante pour valider les thèmes en échec. L'étudiant ne représente que les thèmes en échec).

> Au terme de la 1^o session, si l'étudiant n'a pas validé les 3 thèmes, il doit représenter la totalité des thèmes en seconde session avec l'obligation de valider les 3 thèmes en une seule épreuve.

- la partie prestations techniques doit être validée. Cette dernière comporte un examen oral (théorie).

Si l'étudiant obtient une cotation inférieure à 8/20 à l'examen écrit ou à l'examen pratique alors la cotation la plus basse (inférieure à 8/20) sera attribuée à la partie prestations techniques et donc à l'ensemble de l'UE.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 2 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).